

## **Prise de position du Comité directeur de la Société professionnelle suisse de gériatrie (SPSG) sur la planification hospitalière du canton de Zurich 2022**

### **Réadaptation gériatrique dans le canton de Zurich : un pas en avant et deux pas en arrière.**

La Société professionnelle suisse de gériatrie (SPSG) prend connaissance avec préoccupation du projet de "planification hospitalière du canton de Zurich 2022 : Modèle de définitions de groupes de prestation pour la réadaptation", basé sur les recommandations de la Conférence des directeurs de la santé des cantons de Suisse orientale (GDK-Ost). Il est réjouissant de constater que la "réadaptation gériatrique" fait désormais partie de la planification hospitalière et qu'un rationnement en fonction de l'âge pourrait être réduit dans le canton de Zurich. Toutefois, les nouveaux critères d'inclusion proposés réintroduisent un rationnement en fonction de l'âge et même l'aggravent.

En particulier, la SPSG ne comprend pas pourquoi la « fragilité » devrait être prise en considération dans les critères d'inclusion. Ceci ne repose sur aucune base scientifique et il n'existe actuellement aucune méthode fermement établie pour évaluer le concept de « fragilité ». En Suisse, la « fragilité » est le thème d'un projet de recherche qui vient d'être initié et pour lequel le comité d'éthique compétent n'a même pas encore donné son accord.

En outre, un nouveau type d'organisation (« transversale ») avec des exigences particulières pour l'exploitation des établissements de réadaptation gériatrique est prévu dans le canton de Zurich. Ceci se ferait à nouveau sans évidence factuelle, et sans tenir compte des types d'organisation de réadaptation gériatrique qui existent dans toute la Suisse et qui ont fait leurs preuves.

En fin de compte, ces exigences entraîneront d'autres limitations des prestations de réadaptation gériatrique. La SPSG souhaite expressément être associée dès maintenant et dans le futur à cette planification afin de pouvoir répondre à ces évolutions.

#### Personnes de contact

Prof. Dr. med. Andreas Stuck, Président SPSG (andreas.stuck@insel.ch)

med. pract. Ingo Bolliger, Vice-Président SPSG (ingo.bolliger@eoc.ch)

Berne, 26.06.2019